



Elingues

Liste de contrôle

Les élingues employées dans votre entreprise sont-elles conformes aux règles de sécurité et vos collaborateurs les utilisent-ils correctement?

De nombreux accidents graves sont dus à des sangles, des élingues, des chaînes, des cordages et des points de suspension défectueux ou au non-respect des consignes d'utilisation du matériel employé.

Les principaux dangers sont:

- être heurté par une charge suspendue qui oscille, bascule ou tombe
- tomber ou trébucher lors de la mise en place ou du retrait d'une élingue
- être blessé aux mains et aux pieds lors de la dépose de la charge

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Répondez aux questions de la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

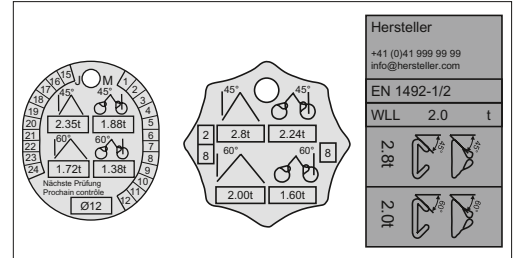
2. Mettez en place les améliorations requises.

Exigences générales

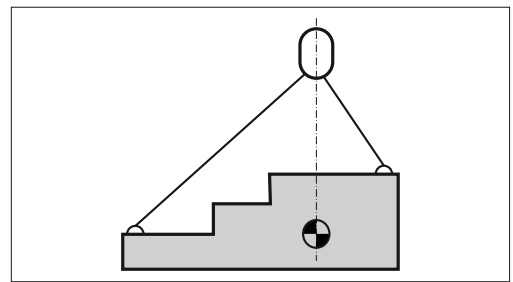
- Des **élingues appropriées** sont-elles disponibles **en nombre suffisant** pour chaque opération de transport au moyen d'un appareil de levage? oui
 en partie
 non
- La **charge maximale d'utilisation** est-elle indiquée de façon claire et précise sur les élingues? (Fig. 1)
Étiquettes sur les sangles, plaquettes sur les chaînes et les câbles oui
 en partie
 non
- Les élingues font-elles l'objet d'un **contrôle visuel** avant chaque utilisation? oui
 en partie
 non
- Les élingues **visiblement défectueuses** sont-elles immédiatement mises de côté et veille-t-on à ce qu'elles ne puissent plus être utilisées? oui
 en partie
 non
- Les élingues sont-elles régulièrement **contrôlées par un spécialiste** et la date de contrôle y est-elle indiquée de manière bien lisible?
Au besoin, mais au moins une fois par an oui
 en partie
 non
- Les élingues sont-elles entreposées de façon à ne pas être exposées aux **intempéries**?
Au sec, à l'abri de la pluie, de la neige et du gel oui
 en partie
 non

Consignes de sécurité

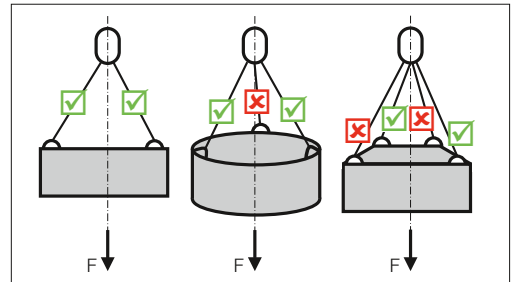
- Les collaborateurs connaissent-ils le **poids** ainsi que le centre de gravité et les points d'accrochage de chaque charge?
Ex.: pesage, calcul, poids indiqué sur la charge oui
 en partie
 non
- Les **charges asymétriques** (centre de gravité décentré) sont-elles correctement élinguées? (Fig. 2) oui
 en partie
 non
- Lorsqu'on utilise **plusieurs chaînes ou cordages**, tient-on compte du fait que la charge totale n'est supportée que par deux brins? (Fig. 3) oui
 en partie
 non
- Les collaborateurs savent-ils que l'**angle d'inclinaison** entre l'élingue tendue et la verticale ne doit jamais dépasser 60°? (Fig. 4) oui
 en partie
 non
- Les collaborateurs savent-ils que la charge maximale d'utilisation de l'élingue est réduite à 80 % en cas de **levage bagué** (en nœud coulant)? (Fig. 5) oui
 en partie
 non



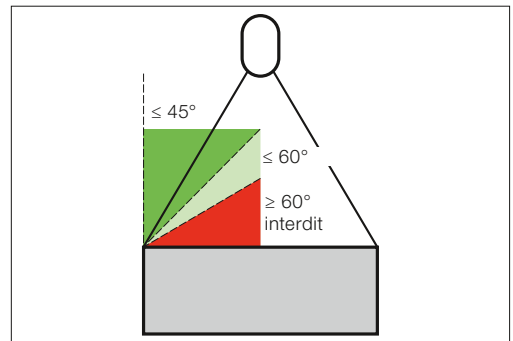
1 Marquage des élingues



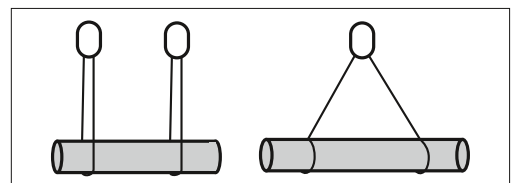
2 En cas de charges asymétriques, chaque brin est sollicité différemment.



3 En cas de charges symétriques, la charge totale est répartie uniquement sur deux brins.



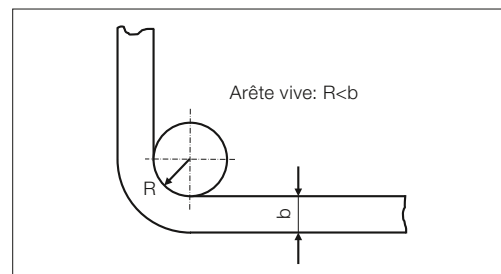
4 Angle d'inclinaison: 60° max.



5 Différentes méthodes: élingage en panier (à g.) ou levage bagué

12. Utilise-t-on toujours des protections d'angle pour éviter d'endommager les élingues servant à transporter des charges à **arêtes vives**? oui
 en partie
 non

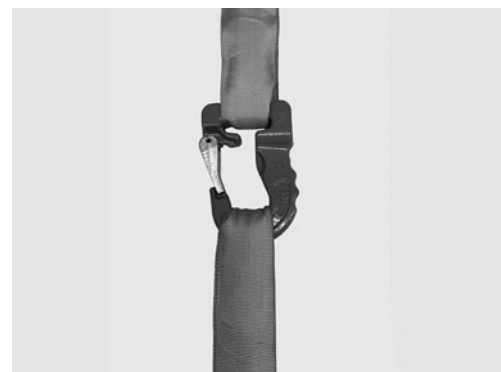
Une arête est dite vive lorsque le rayon R de l'arête est inférieur au diamètre b du câble ou à l'épaisseur de la sangle (fig. 6).



6 Les charges à arêtes vives doivent être pourvues de protections d'angle.

13. Les collaborateurs savent-ils qu'il ne faut **jamais nouer** des élingues? oui
 en partie
 non

Au besoin, les élingues doivent être assemblées au moyen d'éléments appropriés (fig. 7).



7 Crochet Joker utilisé pour relier deux élingues rondes

14. Les **points d'accrochage des charges** sont-ils utilisés conformément à leur destination? oui
 en partie
 non

Les anneaux à tige (p. ex. selon DIN 580) subissent souvent des contraintes excessives et il est généralement préférable d'utiliser des anneaux de levage pivotants (fig. 8).



8 Anneau de levage pivotant

Exigences spéciales

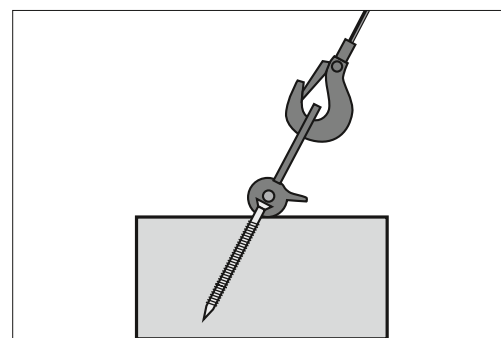
15. Les **câbles** sont-ils intacts? oui
 en partie
 non
 Plaquette disponible, pas de brins cassés, pas de pliures, pas de rouille

16. Les **chaînes** sont-elles intactes? oui
 en partie
 non
 Plaquette disponible, pas d'entaille, pas de détérioration mécanique, pas d'usure importante, pas de maillons déformés ou étirés, pas de rouille

17. Les **sangles** et les **élingues** sont-elles intactes? oui
 en partie
 non
 Etiquette présente, pas de coupures, pas de coutures défaites, etc.

18. Garantit-on que les **sangles ou élingues à usage unique** soient éliminées au terme du processus de transport? oui
 en partie
 non

Les sangles à usage unique sont exclusivement réservées au manutentionnement des marchandises (de l'usine jusqu'à l'utilisateur final). Au terme du processus de transport, elles doivent être détruites et éliminées.



9 Les ancres de levage doivent être utilisées conformément aux consignes du fabricant.

19. Les **ancres de levage** sont-elles utilisées conformément aux consignes du fabricant? (Fig. 9) oui
 en partie
 non
 Respecter la notice d'instructions du fabricant et la mettre à disposition sur le lieu d'intervention.

20. Les **points d'accrochage** et les **accessoires** sont-ils conçus de manière à ne pas pouvoir se décrocher d'eux-mêmes? oui
 en partie
 non
 Pas de esses de levage ouverts, utiliser des crochets avec linguets de sécurité (fig. 10)



10 Esse de levage avec linguet de sécurité

Instruction

21. Les collaborateurs sont-ils régulièrement **instruits** sur les méthodes d'élingage à respecter? oui
 en partie
 non
 Voir questions 7 à 14

Supports pédagogiques

- Elingage de charges, www.suva.ch/88801.f
- Choix des élingues, www.suva.ch/88802.f

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le: _____

(recommandé: tous les 12 mois)



Renseignements: tél. 041 419 80 40, service.clientele@suva.ch
 Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67017.f